

225C0310
FR0014008VX5-FS0112

13 février 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EUROAPI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 février 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 février 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROAPI et détenir indirectement 5 564 871 actions EUROAPI représentant autant de droits de vote, soit 5,82% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	5 547 345	5,80	5 547 345	5,80
Goldman Sachs Bank Europe	15 952	0,02	15 952	0,02
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	1 344	ns	1 344	ns
Goldman Sachs Asset Management International	230	ns	230	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	5 564 871	5,82	5 564 871	5,82

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EUROAPI hors marché, au résultat desquelles l'exemption de *trading* ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2^o du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6^o du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle 4 671 793 actions EUROAPI (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions EUROAPI et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4^o bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 673 283 actions EUROAPI (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 13 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 février 2025 et le 18 décembre 2034.

¹ Sur la base d'un capital composé de 95 589 777 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.